

- Réhabiliter le réseau d'assainissement
- Améliorer la place du Végétal dans la Ville

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 839 600 € H.T et des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Etat au titre du DSIL et du Département.

VU les articles L 2334-32 et suivants du code Général des collectivités territoriales

- **Considérant** le coût de l'aménagement des allées de Blossac et de la rue Babaud Lacroze **travaux et frais annexes s'élevant à 839 600 € H.T soit 1 007 520 € TTC**
- **Considérant la possibilité** de présenter un dossier de subvention auprès de l'Etat et du Département
- **Considérant** le plan de financement tel qu'il est présenté

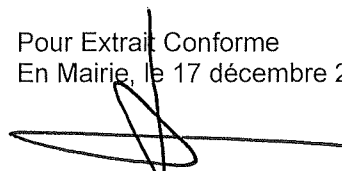
DEPENSES		RECETTES	
Aménagements généraux	MONTANT HT	Subventions sollicitées	MONTANT
travaux de réhabilitation et frais annexes	839 600.00€	Etat – DSIL 25%	209 900.00€
		Etat – DETR (obtenue)	251 880.00€
		Département (Schéma du bâti)	61 200.00€
		Département (Soutien aux aménagements de sécurité routière)	17 500.00€
		Auto financement	299 120.00€
total HT	839 600.00€	total HT	839 600.00€

- **Dit** que le calendrier de travaux s'établit comme suit :
Début des travaux : automne 2022,
Fin des travaux : 1^{er} semestre 2023
- **Précise** que la commune récupère la TVA
- **Indique** que le projet n'a reçu aucun commencement d'exécution et s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2022

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- APPROUVE ce plan de financement
- SOLLICITE une aide financière auprès de l'Etat au titre du DSIL et du Département
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 17 décembre 2021


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

